

Sermon de Mgr de Galarreta le 2 juillet 2016 à St-Nicolas-du-Chardonnet – Ordination abbé Sabur

Publié le 7 juillet 2016
Mgr Alfonso de Galarreta
16 minutes
Église Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Nous assistons à une terrible entreprise de
démolition de la morale
catholique, de la foi catholique, du culte
catholique de la vraie religion.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit Ainsi soit-il
Très chers confrères,
Cher abbé Sabur,
Très chers fidèles,

Ministre, ambassadeur, apôtre, serviteur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dispensateur des mystères de Dieu

L'Apôtre saint Paul nous résume son idée du sacerdoce nous disant que les hommes doivent voir en nous un ministre du Christ et un dispensateur des mystères de Dieu. Ministre, ambassadeur, apôtre, serviteur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dispensateur des mystères de Dieu. Que ce soit la vraie Foi, la doctrine, les sacrements, la grâce de Dieu, toutes les richesses contenues et dans l'Eglise et dans le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le saint Sacrifice de la messe, *mysterium fidei*.

Et saint Paul ajoute : « Or ce qui est requis, ce qui est exigé du ministre c'est qu'il soit fidèle ». Qu'il soit fidèle à celui dont il est au service, dont il est le ministre, qu'il soit fidèle à transmettre ce qu'il a reçu, les trésors de Dieu qu'il a reçus : la vérité et la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et qui les donne gratuitement, avec largesse. Et dans le pontifical romain, l'Eglise nous dit quels sont les pouvoirs du prêtre. Le prêtre doit offrir, offrir le saint Sacrifice, bénir, préciser, prêcher et baptiser, voilà les pouvoirs sacerdotaux.

Tout d'abord : **offrir le saint sacrifice de la messe, renouveler le sacrifice de la Croix**. Car c'est là le centre du culte, c'est l'acte essentiel par lequel les hommes et l'Eglise, avec à sa tête Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous remplissons nos devoirs de religion envers Dieu d'une façon parfaite, achevée. C'est l'acte parfait de religion des hommes envers Dieu. En même temps, le prêtre doit offrir ce sacrifice qui est la source de tous les biens et de toutes les grâces.

Le saint Sacrifice de la messe c'est comme le foyer de la rédemption qui est toujours présent auprès de nous, pour nous. C'est la rédemption toujours féconde dans toutes sortes de grâces, des grâces de conversion, des grâces de purification, de persévérance, de sanctification, de salut. La source et le saint Sacrifice de la messe. C'est là, dit l'Eglise, que tous nos péchés, des péchés que nous com-

mettons tous les jours sont réparés, et que nous sommes purifiés et renouvelés, à chaque messe. Et l'Église va beaucoup plus loin et nous dit que chaque fois qu'on célèbre le mystère de la Victime qui est sur l'autel on accomplit l'œuvre de la Rédemption, on réalise l'œuvre de la Rédemption, chaque fois qu'on célèbre le mystère de la sainte messe. Et alors on comprend qu'essentiellement le prêtre est fait pour le saint Sacrifice de la messe.

« Celui qui s'écarte, qui s'éloigne et qui ne demeure pas dans la doctrine du Christ ne possède pas Dieu »

Mais il convient aussi au prêtre de prêcher. Donc d'enseigner et d'enseigner la vérité et puis la vérité révélée, ce qui nous a été révélé par Dieu et essentiellement transmise par Notre-Seigneur Jésus-Christ ensuite par les Apôtres, par la Sainte Eglise.

Prêchez donc la vraie doctrine, et cette doctrine dans sa pureté et intégrité. Le prêtre est un ministre, il ne peut pas ajouter, il ne peut pas retrancher, il ne peut pas changer quoi que ce soit. Il doit transmettre la vérité immuable car il s'agit de la Foi et de Dieu et des choses surnaturelles, pas de la pluie et du beau temps, donc il doit transmettre ces vérités immuables avec fidélité.

Et saint Paul insiste. Par exemple, il dit à Timothée : « Garde le dépôt de la Foi par le Saint-Esprit qui habite en nous ». Et il parle donc là, à proprement dit, du sacerdoce, du Saint-Esprit qui réside dans l'âme du prêtre par l'ordination qui est donc reçue en vue de garder jalousement et de protéger ce dépôt de la Foi.

L'apôtre saint Jean nous dit : « **celui qui s'écarte, qui s'éloigne et qui ne demeure pas dans la doctrine du Christ ne possède pas Dieu** ». **Celui qui s'écarte et qui ne demeure pas dans la doctrine du Christ ne possède pas Dieu.** » « Et celui qui demeure dans la doctrine du Christ, il possède le Père et le Fils ». Donc le prêtre enseigne la vraie Foi et il la confesse devant les hommes. « Celui qui aura honte de moi et de ma doctrine, devant les hommes et bien j'aurai honte de lui devant le Père ». Et à plus forte raison du prêtre qui ne confesse pas, qui ne défend pas cette Foi. Car s'il y a la vérité révélée par Notre-Seigneur, il y a aussi l'erreur, il y a l'hérésie, il y a le mensonge, et cela tout au cours de la vie de l'Église.

Donc le prêtre doit non seulement défendre la Vérité mais combattre l'erreur et cela publiquement. Et il doit non seulement dénoncer les erreurs, mais il doit dénoncer ceux qui diffusent les erreurs. Un pasteur ne peut pas, en parlant aux brebis, que leur dire qu'il faut faire attention aux loups. Il doit leur dire lorsque le loup est dans la bergerie. Donc le prêtre est fait pour prêcher la Vérité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Puis ensuite il est dit que le prêtre doit bénir et baptiser. Et c'est là l'office du sanctificateur.

Le prêtre est fait prêtre pour communiquer la grâce de Dieu aux âmes et donc les vertus de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et donc la sainteté du Christ, la sainteté de Dieu.

Il est fait donc pour transmettre, pour enseigner, pour communiquer la vraie vie surnaturelle aux âmes et toute son action est destinée à cette œuvre de sanctification et non point de perversion, évidemment.

Il est dit aussi donc dans le pontifical qu'il doit préciser, c'est-à-dire qu'il doit gouverner, qu'il doit diriger, qu'il doit guider. Cela manifeste le pouvoir de l'autorité qu'a le prêtre sur les âmes, sur les fidèles, sur le peuple de Dieu. Mais qu'il doit être un pasteur et donc les diriger vers l'éternité, vers le ciel, vers le salut et donc dans cette vie, les diriger vers Notre-Seigneur Jésus-Christ, les conduire à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Voilà à quoi s'ordonne ce pouvoir de guider et de diriger et donc, en conséquence, il a cette autorité afin d'établir le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et dans des âmes et ensuite dans les familles, par voie de conséquence dans les institutions, la société, les nations : « Allez enseignez toutes les nations ».

Nous assistons à une terrible entreprise de démolition de la morale catholique, de la foi catholique, du culte catholique de la vraie religion.

Or, cher Abbé, vous aurez à exercer ce ministère, si relevé, si nécessaire, si salutaire, en temps de crise, dans un temps de crise profonde. Crise dans la société au milieu de laquelle nous vivons, à laquelle nous appartenons. **Crise profonde au sein de l'Eglise même, à l'intérieur de la sainte Eglise même.** Nous assistons à une terrible entreprise de démolition de la morale catholique, de la foi catholique, du culte catholique de la vraie religion.

En même temps, l'homme qui s'exalte et qui prend la place de Dieu, du culte de Dieu nous passons au culte de l'homme. De la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'indépendance, autonomie et royauté de l'homme. Et alors c'est l'homme qui fait la vérité, c'est l'homme qui fait la moralité, c'est l'homme qui fait le vrai et le faux, le bien et le mal.

Et le problème profond dans l'Eglise, c'est qu'on a voulu s'adapter à ce monde, peut-être à la rigueur avec de bonnes intentions - évidemment pas tous. Et on a voulu s'adapter à ce monde moderne, à ses mœurs, ses lois, sa pensée, sa philosophie, sa non théologie, son athéisme. Alors on a commencé à renverser les fondements de la religion catholique. Et pour donner un exemple clair et concret, voyez-vous, aujourd'hui nous avons des autorités dans l'Eglise, que nous reconnaissons bien sûr comme des autorités de l'Eglise, mais **des autorités qui approuvent et qui enseignent ce qui est péché.** La communion, par exemple, aux divorcés qui se sont remariés par civil, donc tout simplement en parlant vrai, des adultères et des concubinaires : on permet qu'ils reçoivent la confession, l'absolution, sans repentir et qu'ils reçoivent l'Eucharistie Notre-Seigneur Jésus-Christ alors qu'ils sont dans une situation qui est contraire justement au sacrement de mariage.

On permet la communion, dans les cas de mariage mixte, à la partie non catholique. La partie non catholique de certains mariages mixtes peut recevoir la communion dans l'Eglise catholique !

Jusqu'à entendre, la semaine passée, que la fidélité des concubins est un signe qu'il y a un vrai mariage et qu'ils ont vraiment la grâce du sacrement. Et cela est dit par le Souverain Pontife ! Vous voyez, il s'agit d'une nouvelle morale, contraire à deux mille ans d'enseignement du magistère catholique, constant, unanime. Ce sont des affirmations contraires à ce qui nous est dit dans les épîtres, dans les saints Evangiles, par les Apôtres, par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Alors, évidemment, nous nous devons faire comme a fait saint Paul devant saint Pierre. **Saint Paul dans l'épître aux Galates** explique, et c'est la parole de Dieu, qu'il a dû résister en face donc publiquement à saint Pierre parce qu'il ne marchait pas conformément à l'Evangile. **Aujourd'hui tout catholique, et surtout tout prêtre, doivent défendre la Foi et doit s'opposer publiquement à ceux qui la détruisent,** et nous devons dire comme saint Paul : nous résistons publiquement parce qu'il y a un problème profond de Foi. Parce qu'on ne marche plus en accord avec le Magistère de toujours, avec la Tradition. Voyez saint Paul tenait les traditions, gardait la Tradition.

Donc il s'agit d'un combat en même temps pour la vérité, pour la doctrine, pour la vraie Foi mais aussi pour la sainteté, la sainteté des âmes, des familles, du mariage, la sainteté de la sainte Eglise : une, sainte, catholique, apostolique et romaine.

« Ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus souffriront persécution ».

Et alors certains, évidemment, disent que nous avons tort et que nous sommes des schismatiques, que nous sommes des illégaux dans l'Eglise, et déjà, cher Abbé vous avez eu un peu à rentrer,

comme un bon soldat du Christ, dans les combats de Dieu. Donc vous avez dû donc souffrir cette persécution dont nous parle saint Paul : « Ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus souffriront persécution ».

Et alors le Patriarche de Babylone, qui est chaldéen, dit que nous sommes schismatiques. Et l'Ordinaire en France pour les Eglises orientales dit que nous sommes des illégaux. Or le Pape lui-même dit que la Fraternité, nous sommes des catholiques. Alors nous sommes des catholiques ou nous sommes des schismatiques ? J'ai avec moi la lettre - qui m'a été donnée par **Son Excellence Monseigneur Fellay** - , où la Congrégation de la doctrine de la Foi nous dit **que nous pouvons procéder aux ordinations sans demander la permission des Ordinaires du lieu** ; qu'il suffit de leur donner les noms des ordonnés, chose que nous ferons bien sûr, opportunément. Alors nous ne sommes ni schismatiques, ni des illégaux.

Alors pourquoi agitent-ils cet épouvantail, vous voyez de la légalité, si nous sommes en règle canoniquement ou pas, du schisme alors qu'il n'y en a pas et que Rome même le reconnaît ? Et bien parce que ce qui nous sépare c'est la doctrine, c'est la Foi, c'est la rupture avec la Tradition. Or ils ne veulent pas assumer que le problème est là. Car ils savent bien que là ils ont tort. Ils ne pourront jamais, même s'ils arrivent pour ainsi dire à tout coiffer, ils ne pourront jamais arriver à détruire la Foi, ni la Tradition, ni l'Eglise.

Le prêtre est un serviteur de la Très Sainte Vierge Marie qui est la médiatrice de toutes les grâces.

Et alors donc, cher abbé, dans ce combat si fort, si exigeant, qui demande une si haute science et sainteté dans le prêtre, et bien vous devez, nous devons tourner nos regards vers la Très sainte Vierge Marie, la Reine des apôtres. C'est sous cette invocation qu'elle est vénérée ici **dans cette église Saint Nicolas**, Marie reine des apôtres. Et elle l'est non seulement par sa médiation, son rôle vis-à-vis des apôtres, pendant sa vie, à la naissance de la sainte Eglise. Mais aussi parce que si le prêtre doit communiquer la vie de la grâce, il est un collaborateur, il est un serviteur de la Très Sainte Vierge Marie qui est la médiatrice de toutes les grâces.

Elle est trésorière et distributrice de toutes les grâces méritées par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et au point qu'elle donne à qui elle veut, autant qu'elle veut, quand elle veut, comme elle veut. Et bien le prêtre, finalement, est un collaborateur dans cette œuvre de sanctification des âmes qui est dévouée à la Très Sainte Vierge Marie. Il ne fait que coopérer à cette action de Marie dans les âmes.

Et puis ensuite la Vierge Marie nous donne un exemple de vie apostolique, précisément dans la fête que nous célébrons aujourd'hui : la fête de la Visitation de la Très Sainte Vierge Marie. Et si aujourd'hui nous célébrons la messe de la Dédicace de cette église, mais en fait c'est la fête de la Visitation de la Très Sainte Vierge Marie à sa cousine Elisabeth.

Et nous pouvons nous demander pourquoi, alors qu'avait eu lieu l'Incarnation, qu'elle était remplie du Saint-Esprit, qu'elle avait conçu Notre-Seigneur Jésus-Christ et dans son cœur et dans son sang, pourquoi elle est aussitôt partie vers sa cousine Elisabeth, pourquoi elle a préféré pour ainsi dire la vie active, apostolique, à la vie contemplative ?

Le plus logique aurait été qu'elle soit restée plongée dans l'adoration et l'amour de Notre-Seigneur, de Dieu, comme elle l'était avant l'Annonciation de l'ange. Et c'est là saint Thomas d'Aquin qui nous éclaire, les motifs, car il dit que quelque fois est plus méritoire la vie active que la vie contemplative ; et c'est dans le cas où cette vie active ou apostolique est le débordement de l'amour de Dieu, dans la mesure où l'on se soustrait à la contemplation, à la vie intérieure, la vie d'oraison, temporairement, dans la mesure où on le fait avec sacrifice. Et puis il y a comme but de se conformer à la volonté de Dieu et de rechercher la plus grande gloire de Dieu.

Voilà donc pourquoi Notre-Dame est vraiment la Reine des Apôtres car elle nous donne un exemple parfait de ce que doit être la vie apostolique du prêtre, et précisément dans la Visitation nous voyons cela. C'est d'abord parce qu'elle est remplie de l'amour de Dieu, fruit précisément de l'Incarnation,

que cet amour déborde vers sa cousine Elisabeth.

C'est parce que l'ange lui suggère d'y aller avec promptitude et c'est conforme à la volonté de Dieu. Evidemment la Vierge Marie est partie avec promptitude, c'est cela le sens de l'Évangile. Parce qu'elle voulait se conformer à la volonté manifestée discrètement de la part de Dieu.

Elle le fait pour un temps puisqu'elle est restée quelques mois, le nécessaire, et puis elle est rentrée chez elle. Elle l'a fait en cherchant la gloire de Dieu comme le démontre le résultat de sa visite. Elle voyait si peu de moyens apostoliques qui ont produit des effets si grands dans l'ordre surnaturel. C'est juste sa salutation qui produit trois prodiges. D'abord saint Jean qui reconnaît, qui connaît Notre-Seigneur et sa Très Sainte Mère et qui tressaillit de joie. Ensuite il est rempli du Saint-Esprit, sanctifié. Et puis c'est sainte Elisabeth qui est aussi remplie du Saint-Esprit. Et cela rien que par la salutation de la Très-Sainte Vierge Marie. C'était peut-être « **Schlama lékh Elisabeth** »... comme l'ange l'avait saluée à elle aussi.

Et pourquoi cette efficacité de la vie apostolique de la Vierge Marie ? Parce qu'elle était unie à Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle était pleinement unie à Notre-Seigneur, parce qu'elle portait Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'elle était remplie du Saint-Esprit, parce qu'elle était remplie de la grâce de Dieu. Alors son apostolat, pour ainsi dire, était très fécond. Parce qu'elle le faisait en conformité avec la volonté de Dieu, et dans l'humilité. Alors qu'Elisabeth la loue, la Très-Sainte Vierge Marie renvoie cette louange à la gloire de Dieu et fait ce chant extraordinaire qu'est le Magnificat, chant de glorification de Dieu, d'action de grâces, mais aussi un chant d'humilité où elle reconnaît son néant, sa petitesse.

Et bien voilà cher abbé, cher confrère, les dispositions qui doivent nous animer dans notre vie apostolique tout en donnant la primauté à notre vie intérieure, notre vie contemplative, notre vie d'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et c'est pourquoi vous trouverez toujours dans le Cœur Immaculé de Marie, notre mère et mère tout particulièrement du prêtre, vous trouverez toujours là, cher abbé, votre refuge, votre force, votre consolation.

C'est dans le Cœur de la Très Sainte Vierge Marie où nous pourrions être formés, moulés conformément à Notre-Seigneur Jésus-Christ Souverain et Éternel prêtre.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Mgr Alfonso de Galarreta, évêque auxiliaire de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

Sources : Sermon audio St-Nicolas-du-Chardonnet/La Porte Latine du 7 juillet 2016

La transcription et les intertitres sont de la rédaction de La Porte Latine

Notes de bas de page

1. « *Je vous salue Elisabeth* », traduction de l'Araméen liturgique phonétique[↔]